GRAND PRIX DE LA COLECTIVITE TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE 2023

4ème(P/ 3375), Classe 1 — 19/03/2023 19h40, LA MARTINIQUE

PLAT, 2.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain LEGER (2,7) 40.000 (20.000, 7.600, 5.600, 3.200, 1.600, 1.200, 800)

ARRIVEE OFFICIELLE: 12 Engagés. 1 Forfait. 11 Partants Définitifs. - Pari complexe -

Temps du 1er : 2.10.57 (Redk : 1. 2.17)

COURSE A CONDITIONS

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Poids : 59 k. Les chevaux nés et élevés en Caraibes recevront 3 k. Le nombre de partants sera réduit en éliminant les chevaux auxquels le service des Handicapeurs de FRANCE GALOP aura attribué les valeurs Handicap les plus faibles et par les sommes gagnées en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus en cas d'égalité. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livr e pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 1 50 duCode des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé la jument HARRY'S PRINCESS à faire un tour du rond deprésentation montée, son entraineur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les causes et les circonstances de la chute du jockey Stéphane BREUX (KARABABA), survenue à la sortie des stalles de départ. Après examen du film de contrôle et audition du jockey Stéphane BREUX, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que la chute du jockey StéphaneBREUX n'était pas due à l'irrégularité de l'un des concurrents, le hongreKARABABA ayant trébuché à la sortie des stal les et ayant entraîné la chute de son jockey. Les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur AngelaTHIBAUT en ses explications, l'ont sanc tionnée par une amende de 100 euros pour avoir présenté en retard le cheval DAVICHOP à l'emplace ment prévupour la présentation au public avantla course. A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Jean-Baptiste VIGIE en se s explications, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache enlevant le coude au-dessus de la ligne des épaules (1ère infraction). Les juments JENUFA et ROAD TO THEROCK ontfait l'objet d'un prélèvement biologique après la cour se.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place	e Cheval	N° Père/Mère	Écart au précéden	Couleurs Propriétaire t	Entraîneur	Jockey	Poids		Prim. Prim. Suppl. prop. elev.	Equipement(s) Écurie.	Éleveurs
1	JENUFA F.PS. 6 A.	Par: HUNTER'S LIGHT et JEZLAY (LAYMAN)	(Corde:02)	N.NOIRTIN/T.HAYOT/L.POMPIGNAN	S. JOUSSELIN	MATTHIAS LAURON	58 kg (57,5kg)	20.000	8.460 3.699	NNL	EARL HARAS DU LOGIS, J. INCE
2	DADIDOM H.PS. 5 A.	Par: MY RISK et 05 ADDITION (NUMEROUS)	2.L (Corde:06)	DANIEL SINGARIN	S. JOUSSELIN	GABRIEL BON	59,5kg (59 kg)	7.600	3.929 1.498	NNN	MME M. JOMAIN,MME H. PETIT,MME E. PETIT
3	ROAD TO THEROCK F.PS. 7 A.	Par: SOMMERABEND et SPIRIT OF THE SEA (MAILLE PISTOL)) 1/4 (Corde:11)	mage not found or type unknown DANIEL SINGARIN	S. JOUSSELIN	ANTHONY BERNARD		5.600	2.368 1.035	NNL	SUC. M. HASSAN, P. BONNAN, R. BENDALI
4	ALADIN H.PS. 7 A.	Par: ANODIN et PRINCESS 01 ARGENTA (SUCCESSFUL APPEAL)	4.5 (Corde:10)	JEAN-CLAUDE CAZAKO	JC. CAZAKO	JEAN- BAPTISTE VIGIE	59,5kg (59 kg)	2.400	1.015 443	NNN	A. KLODAWSKI
4	HARRY'S PRINCESS F.PS. 6 A.	Par: PRINCE GIBRALTAR et DON'T HURRY ME (HURRICANE RUN)	4.5 (Corde:03)	mage not found or type unknown MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	JEREMY MOISAN	58 kg (57,5kg)		1.015 443	NNN	JF. GRIBOMONT

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au Couleurs Propriétaire précédent	Entraîneur	Jockey	Poids G	ain Prim. Prim. Suppl. prop. elev.	Equipement(s) Écurie	. Éleveurs
6 OFTENWOI H.PS. 6 A.	Par: MAXIOS et EN VITESSE (PEINTRE CELEBRE)	1.L (Corde:09) MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	REMI CAMPOS	59,5kg (59 kg) ¹	200 507 145	ONN	HARAS D'ETREHAM, F. BIANCO
WALLIS ET 7 FUTUNA F.PS. 5 A.	Par: TERRITORIES (DEFINITION OF RISKS) (TAKE RISKS)		MME L. DUPELIN LALUNG	MME LUANA DUPELIN LALUNG	58 kg (57,5kg)	300 413 103	ONL	MME I. CORBANI,SARL JEDBURGH STUD
AIR CHIEF 8 AMOUR F.PS. 6 A.	Par: AIR CHIEF MARSHAL et QUE JE T'AIME (DR FONG)	1.L VOLIAN MADIE	Y. MARIE	FRANCK TORRALB	58 kg A (57,5kg)		NNN	JM. PLASSAN
9 COOBIRD M.PS. 5 A.	Par: CAMELOT et MOONLIGHT 04 SWING (PALACE EPISODE)	2.L (Corde:08) PATRICK PENELOPE	P. PENELOPE	CEDRIC EREYNAUD	59,5kg (59 kg)		NNN	GALILEO RACING INC
10 DAVICHOP H.PS. 5 A.	Par: AMADEUS WOLF et CHOP HISTORY (SOAVE)	INJACE IZUL	MME A. THIBAUT	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	59,5kg (59 kg)		ANN	A. CHOPARD
TJ KARABABA H.PS. 7 A.	Par: WOOTTON BASSETT et FATARA FROTO (LAYMAN)	Intage inditioning of type differential	R. SAINTE ROSE	STEPHANI BREUX	≣ 59,5kg (59 kg)		NBL	MAVRA ENERJI VE INSAAT SANAYI